

Aussi, depuis 1830, il y a eu beaucoup de confusion et de mal entendu ; le clergé s'est préoccupé de politique, il a attaché à des événements qui devaient lui être indifférents une importance ridicule. Le gouvernement, de son côté, n'a pu se résoudre à lâcher cette autorité qui l'impliquait dans les affaires de religion et il s'est donné inutilement bien du souci.

Je conçois donc qu'on accorde à un peuple quelques années pour reconnaître sa position. Mais voilà seize ans d'écoulés et nous n'avons presque rien fait, malgré l'exemple d'un petit peuple qui a commencé après nous et nous a dépassés depuis bien longtemps. Ne serait-il pas temps d'avancer et d'entrer franchement dans la nouvelle voie ? car il nous reste beaucoup à faire, et cependant la société est en souffrance tant que l'œuvre n'est pas accomplie.

Le but auquel nous tendons et dont nous sommes encore loin, c'est l'indépendance réciproque et complète de l'Église et de l'État. Or, voici ce qu'il faut encore pour atteindre ce but, voici ce qui se réalisera par la force des choses et par la nécessité inexorable de la logique dans un avenir plus ou moins éloigné, mais que nous devons appeler de nos vœux et hâter de nos efforts.

Le ministre d'un culte doit être comme tel, étranger à toute politique ; il ne doit point avoir de possession matérielle, mais vivre d'une contribution fournie par ceux qui suivent le même culte.

On voit que le clergé catholique en France a peu à faire, si ce n'est de s'élever de plus en plus au-dessus de toute politique. Mais il faut que le principe se réalise dans tout le monde. Lorsque la distinction de l'Église et de l'État sera effectuée dans toute l'Europe, alors l'Église, on peut le conjecturer avec quelque probabilité, *se déchargera elle-même de ses états temporels* comme d'un fardeau importun ; elle les laissera aux disputes des souverains ; ce jour-là commencera pour l'Église une ère de gloire dont rien ne peut donner l'idée. Tant que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ont été